



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

DECLARATION DE POLITIQUE MONETAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Rapport du Comité de Politique Monétaire du troisième trimestre 2014 passe en revue l'évolution récente et les perspectives de la conjoncture économique et financière internationale, régionale et nationale avant de présenter les mesures de politique monétaire envisagées par la Banque de la République du Burundi.

La conjoncture économique internationale au troisième trimestre 2014 a été marquée par une reprise de la croissance après une morosité observée au cours du premier semestre. L'inflation reste faible et inférieure aux objectifs fixés par les banques centrales dans la plupart des pays avancés. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation pourrait baisser suite au repli des cours des produits de base.

Au niveau régional, les perspectives de croissance du PIB pour 2014 dans les pays de la Communauté Est Africaine s'établiront, pour la plupart, au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne estimé à 5,1 p.c. Les taux de croissance attendus sont de 4,8 p.c. au Burundi ; de 5,3 p.c. au Kenya ; de 5,9 p.c. en Ouganda ; de 6,0 p.c. au Rwanda et de 7,2 p.c. en Tanzanie. Suite à une faible progression des prix des produits alimentaires, l'inflation dans ces pays a continué à baisser au cours des trois derniers mois et est restée en dessous du critère de convergence de la Communauté de 8,0 p.c.

Concernant la conjoncture économique et financière nationale, le taux de croissance de l'économie burundaise est projeté à 4,8 p.c. en 2014 contre 4,7 en 2013, en liaison avec la progression des secteurs secondaire et tertiaire. Du côté de la demande intérieure, les investissements privés devraient s'accélérer en 2014 par rapport à 2013, tandis que la consommation finale pourrait s'accroître moins rapidement que l'année précédente, du fait essentiellement du repli de la consommation publique.

L'inflation enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2014 a été, en moyenne, de 4,6 p.c. ; et les prévisions montrent qu'elle s'établira en dessous de 5 p.c. en annuelle, alors qu'elle était de 7,9 p.c. en 2013.

S'agissant des comptes extérieurs, la balance des paiements au troisième trimestre 2014 s'est caractérisée par un besoin de financement plus important que celui du deuxième trimestre, en raison de la détérioration du compte courant. Le solde du compte de capital, bien qu'excédentaire, reste moins important que celui observé au trimestre précédent, suite à la baisse des dons projets. Les projections pour l'année 2014 montrent une aggravation du déficit de la balance courante par rapport à l'année précédente, soit 16,5 p.c. du PIB contre 9,9 p.c. en 2013. Les réserves officielles de change ont progressé de 6,6 p.c. à fin septembre 2014 par rapport à juin 2014, et couvrent 4,4 mois d'importations.

De fortes interventions de la BRB sur le marché interbancaire des devises au cours du troisième trimestre 2014 ont permis d'appuyer les banques dans le financement des importations et d'éviter de fortes fluctuations du taux de change. Le Franc Burundi s'est légèrement déprécié de 0,14 p.c. par rapport au Dollar Américain au troisième trimestre 2014.

Les finances publiques ont été marquées par une détérioration du déficit budgétaire au troisième trimestre 2014, en liaison avec une forte progression des dépenses, qui a contrebalancé l'augmentation des recettes. Toutefois, l'analyse de la viabilité de la dette publique burundaise indique qu'elle reste soutenable.

Concernant le secteur monétaire, la politique monétaire au troisième trimestre 2014 a été conduite dans un contexte d'abondance de liquidité observée depuis le début du deuxième semestre 2013. Cette aisance de liquidité bancaire a entraîné la baisse des taux d'intérêt du marché monétaire. La base monétaire réalisée au troisième trimestre 2014, bien qu'en légère diminution par rapport au trimestre précédent, a dépassé de 2,5 p.c. le plafond fixé dans le cadre du Programme Economique et Financier. Cette diminution de la base monétaire a entraîné une contraction de la masse monétaire de 1,0 p.c. d'un trimestre à l'autre.

Bien que le portefeuille des banques se soit davantage détérioré, les indicateurs de la solidité et de la stabilité financière sont globalement satisfaisants au troisième trimestre 2014. Le secteur bancaire est suffisamment capitalisé et sa rentabilité a augmenté par rapport au trimestre précédent.

D'une manière générale, la Banque Centrale a poursuivi, au cours du troisième trimestre, la mise en œuvre d'une politique monétaire prudente dans un environnement macroéconomique caractérisée par un excès de liquidité, une croissance économique modérée, une inflation extérieure faible et une inflation intérieure maîtrisée.

Dans les perspectives, la Banque centrale continuera à suivre de près l'évolution des indicateurs macroéconomiques dont l'inflation et les taux d'intérêt, afin de conduire des opérations monétaires permettant d'assurer un rythme de croissance de la masse monétaire nécessaire pour le financement de l'économie.

Pour promouvoir l'accès aux services financiers, tout en veillant à la stabilité et la solidité du système financier, la BRB envisage de mettre en place un cadre réglementaire de protection des consommateurs des services financiers.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire, la Banque de la République du Burundi continuera à :

1. Surveiller le marché monétaire pour réguler la liquidité bancaire en vue de contenir la croissance de la base monétaire dans les limites du Programme Economique et Financier;
2. Veiller, dans le cadre de la coordination des politiques monétaire et budgétaire, au respect du plafond des avances à l'Etat dans les limites légales, avec pour objectif de les ramener à zéro en 2016 ;
3. Intervenir sur le marché des changes pour limiter la volatilité du taux de change, tout en privilégiant les mécanismes du marché dans la détermination du taux de change.

Fait à Bujumbura, le 16 décembre 2014

Jean CIZA

Gouverneur et Président

du Comité de Politique Monétaire

